

Etaient présents : Mmes BARNAY, BOULEZ, DECHAUME, MARTIN, LIPPENS, PERRIER, Messieurs BRIET, JOLY, LAMOUR, PISSELOUP, TESTARD.

Etaient absentes : Mme RODES , M. LACROIX

Secrétaire de séance : Monsieur JOLY Pierre

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL : Pas de remarques

DELIBERATIONS

Fonds de concours des chemins ruraux 2019 – autorisation de signature de la convention

La commune a déposé un dossier de demande d'aide auprès de la CUCM au titre de l'entretien des chemins ruraux 2019 et la commission a attribué 9489 euros d'aide sur présentation de dépenses d'entretien à hauteur de 19860 euros. Le 20 Novembre 2019, la CUCM a autorisé la conclusion d'une convention de fonds de concours avec notre commune. Une délibération concordante doit être prise afin de bénéficier de la somme de 9489 euros .

Le conseil municipal a validé à l'unanimité la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer et la somme sera inscrite au BP Commune 2020.

PRESENTATIONS DIVERSES

- Présentation des résultats des budgets 2019 Commune, Commerce et Rose des Vents

Les résultats seront votés officiellement à la prochaine séance avec les comptes de gestion.

- Dossiers antennes téléphoniques Orange à la Gourloye et à Vaux

Deux antennes pour améliorer le réseau mobile dans la vallée de la Brume vont être installées par Orange.

Le dossier de demande de travaux pour celle de la Gourloye est en cours d'instruction. Celui de l'antenne de Vaux est consultable en Mairie.

La zone blanche en téléphonie mobile de la Vallée de la Brume devrait être considérablement réduite après les installations.

Très Haut débit : réseau Cube par la Région

La Bourgogne-Franche-Comté est aujourd'hui la première Région de France à mettre en place la technologie du très haut débit radio (hertzien) via le déploiement du réseau régional Rcube THD.

Avec un débit de 30 mégabits par seconde, Rcube THD offre ainsi aux habitants et entreprises de zones non encore couvertes par la fibre optique un niveau de service (Offre triple Play : Internet, télévision, téléphone) très haut débit considérablement amélioré.

L'antenne Radio est installée à l'extérieur de votre habitation et communique avec une station installée dans un secteur géographique proche. L'abonnement pour l'accès est de l'ordre de 20 euros par mois. C'est un moyen à connaître pour tous ceux qui ne peuvent avoir du haut débit par la fibre.

- **Aménagement Route Départementale « Route du Morvan »**

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2019 et une autre en ce début d'année avec les différents acteurs concernés par la gestion de la Route Départementale 61 : Conseil Départemental, services communautaires...

Les principaux points étudiés sont la sécurité des riverains et les problèmes liés à la configuration de la chaussée .

Des aménagements sécuritaires d'entrées d'agglomération, de traversée de La Halte sont en cours d'étude afin de trouver des moyens de ralentir les véhicules. Des relevés à l'été 2019 montrent des vitesses excessives dans les deux sens. Le Conseil départemental va prendre des dispositions pour retravailler la chaussée et revoir les problèmes d'évacuations d'eau à certains endroits.

- **Travaux SNCF passage à niveau**

La SNCF procède à des travaux sur toute la ligne NEVERS-DIJON et notre commune sera impactée par des travaux sur le passage à niveau de la Route du mesvrin , du 2 Mars au 10 avril 2020. Aucun véhicule ni piéton ne pourra emprunter le passage. Une déviation se fera par la Vernée et la Route du Sautot .

Il n'y aura pas de circulation de train durant les mois de Mars et Avril, des bus de substitution seront mis en place par la SNCF.

La municipalité a fait le nécessaire auprès de notre transporteur scolaire pour assurer au maximum le ramassage des enfants des écoles primaires. Les familles ont été averties des modalités par liaison avec l'école.

- **Statistiques des interventions de Pompiers**

Chaque année les services des Pompiers nous retracent l'essentiel de leurs interventions sur la commune sous forme de chiffres. 22 interventions ont eu lieu en 2019.

- **Utilisation des trotinettes électriques , monoroue et hoverboards** : informations par la gendarmerie sur la réglementation de circulation : port de casque obligatoire pour les moins de 12 ans et utilisation de ces engins motorisés interdit au moins de 8 ans, vêtements fluorescents préconisés, circulation sur la route et non pas les trottoirs...

- **Déploiement de la fibre optique** : la société COVALE lance l'étude préliminaire pour le déploiement de la fibre dans le village : communication des adressages de l'ensemble des foyers, inventaire des chantiers d'enfouissement, de travaux de voirie et nouveaux lotissements pour les deux années à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22H30

Le Conseil Municipal donne acte au Maire pour diverses communications prises en séance.

Vu par Nous, Jean PISSELOUP, Maire de la Commune de ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE, pour être affiché le 21.02.2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1844.

Fait à St-Symphorien de Marmagne le 20.02.2020

Le Maire, J. PISSELOUP



Compte rendu de la séance du 19.02.2020